

Saint-Thurien

La lettre d'information de la municipalité

L'EDITO

Christine KERDRAON, maire

À l'occasion de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous les meilleurs vœux de partage et de solidarité.

Pour la seconde année consécutive, en raison de la pandémie, je regrette de ne pas avoir pu organiser la cérémonie des vœux qui est l'occasion de se retrouver.

L'année 2022 sera marquée par :

- la construction de l'espace multi-activités qui sera situé à la place du terrain de tennis actuel. Cet équipement, semi-ouvert, à destination de tous, abritera plusieurs activités sportives : basket, hand- all, tennis, badminton
- le recrutement d'un animateur qui sera chargé d'organiser des activités autour de cet équipement à destination des scolaires, des adolescents et des adultes
- la reconstruction du mur du cimetière endommagé par les intempéries
- la poursuite des travaux de sécurisation des voies et d'aménagement des entrées du bourg
- un diagnostic sur l'état de l'église
- la poursuite du déploiement de la fibre

À travers l'ensemble de ces projets, nous avons à cœur de maintenir un cadre de vie agréable aux Thuriennes et Thuriens, et d'attirer toujours plus d'habitants.

Ceci se confirme d'ailleurs, puisque à nouveau, nous constatons une augmentation de la population qui est au 1^{er} janvier 2022 de 1 053 habitants. Le recensement de la population en cours devrait confirmer cette tendance. Mais l'attractivité de la commune est due également au dynamisme des associations et de l'activité économique qui, malgré le contexte sanitaire, ont maintenu du mieux possible leurs activités.

Bonne année 2022

PENNAD-STUR

Christine KERDRAON,
Ar Vaerez

Evit ar bloavezh nevez-mañ, en anv ar c'huzul-kêr, izili ar c'hKOSG hag implijidi ar gumun, e hetan ar gwellañ deoc'h kaout prantadoù amzer asambles ha kengred.

Evit an eil bloavezh diouzh renk, abalamour d'ar bandemiezh, ez eus kerse ganin pa ne'm eus ket gallet aozañ abadenn an Hetoù hag a zo un digarez evit en em adkavout.

Merket e vo ar bloavezh 2022 gant :

- sevel an egorenn liezobererezh a vo el lec'h m'emañ an dachenn dennis bremañ. En aveadur-se, damzigor, evit an holl, e vo roet bod da veur a sport : basket, mell-dorn, tennis, badminton
- klask un animatour hag a vo karget da aozañ obererezhioù en-dro d'an aveadur-se evit ar skolidi, ar grennarded hag an dud deuet
- adsevel moger ar vered foeltret gant ar gwallamzer
- kenderc'hel al labourioù da suraat an hentoù ha kempenn antreoù ar vourc'h
- ober un diagnostik war stad an iliz
- kenderc'hel da staliañ ar wienn

Dre an holl raktresoù-se hon eus c'hoant da zerc'hel un

endro bevañ plijus evit tud Sant-Turian ha sachañ muioc'h a annezidi daveti.

Splann eo an dedennadur-se a-hend-all pa welomp adarre emañ an niver a annezidi o kreskiñ, gant 1 053 annezad d'ar 1^{añ} a viz Genver 2022. Dleout a rafe niveradeg ar boblañs emeur o kas da benn er mare-mañ kadarnaat an tuadur-se.

Met startijenn ar c'hevredigezhioù hag an obererezh ekonomikel eo abeg dedennusted ar gumun ivez p'o deus dalc'het gant o oberoù diouzh ar gwellañ daoust d'ar blegenn yec'hedel.

Bloavezh mat deoc'h e 2022



L'équipe municipale

(absents sur la photo : Bruno Jaffré et Cédric Jaulneau)

Hommage

Le stade municipal prend le nom de stade Jean-Pierre Gaonach



Les dirigeants du club de football l'avaient annoncé lors des 75 ans du club : le stade municipal porte désormais le nom de l'un de ceux qui s'est le plus fortement investi, Jean-Pierre Gaonach, disparu en 2018. Une bonne centaine de personnes était présente lorsque Christine Kerdraon et Joël Derrien, l'ancien maire, ont dévoilé la plaque, à l'entrée du stade. Ils ont tenu à rendre hommage à celui qui était si proche des Thuriens. « Jean-Pierre a œuvré pour notre commune dans beaucoup de domaines, dans son travail en tant que secrétaire de mairie, pour la pratique du football bien évidemment, mais aussi en tant que sapeur-pompier durant 22 ans et au sein de la société communale de pêche ».

CCAS

Les anciens à l'honneur

Mi-octobre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) avait invité les plus de 70 ans au traditionnel repas de l'année. Ils étaient une quarantaine de participants à avoir pris place dans la salle municipale. Comme de coutume, les deux doyens de l'assemblée, Denise Flatrès et Jean Le Floch, ont été mis à l'honneur.

Par ailleurs, début décembre, Valérie Belligoux et Françoise Goliès, membres du CCAS, ont rendu visite à quelques résidents thuriens des Ehpad de la région à l'occasion des fêtes de fin d'année, afin de leur remettre un colis de Noël.

Réalisations 2021

Plusieurs projets ont vu le jour

- L'aménagement du terrain municipal à Troysol
- L'embellissement du cimetière avec l'enherbement des allées principales et l'aménagement du jardin du souvenir
- L'achat de tablettes numériques aux écoliers
- Une réflexion sur la sécurisation des entrées du bourg
- La remise en état des routes communales : Coat Cléo-route des Salles et Kervennou
- Le déploiement de la fibre

Travaux

Le cimetière est végétalisé

D'importants travaux ont été menés au cimetière afin d'embellir les lieux et de permettre une alternative aux produits phytosanitaires, tout en soulageant le travail des agents. Ainsi, après le terrassement, des rouleaux de pelouse ont été posés dans l'allée principale. « Une tonte sera effectuée régulièrement, ce qui permettra une propreté des allées avec moins de contraintes », souligne Nicolas Le Naour, adjoint à l'environnement. Certaines parties végétalisées ont été aménagées de façon à permettre le passage des véhicules pour l'accès aux caveaux.

Au niveau du jardin du souvenir, une partie de pelouse a été déroulée sur le même principe, et un mur en pierres a été réalisé ainsi qu'une jardinière.



Saint-Thurien a fêté Noël



Tradition respectée à Saint-Thurien fin décembre : malgré le contexte sanitaire, on a fêté Noël à l'initiative de la municipalité. Une tradition depuis quelques années qui attire généralement la foule et donne un air de fête dans la commune. Après le spectacle de la compagnie Epikoi et la traditionnelle balade aux lampions, le Père Noël est venu comme de bien entendu distribuer des bonbons.

Les enfants ont eu leur journée

Fin novembre, la municipalité a organisé une animation dans le cadre de la Journée de l'enfance programmée le 20 novembre 2021. L'occasion de découvrir la convention internationale des droits de l'enfant et de permettre aux plus jeunes de laisser libre cours à leur imagination lors d'activités ludiques, notamment autour de la création land-art de José Claro, sur la place du Centre.



ÉTAT CIVIL

6 NAISSANCES

Lyana CHRISTIEN, née le 25 avril

Elouan LE QUINIO BOUR, né le 17 juillet

Milo CAPITAINE, né le 31 août à Lorient

Pour les trois autres, les parents ne souhaitent pas de parution dans la presse

1 MARIAGE

Alain BARGUILLE et Jocelyne PRESSE,
le 27 novembre

12 DÉCÈS

Marie Michèle CAPITAINE/TANGUY, le 5 février

Jean-Yves MONFORT, le 15 février

Mélanie CADIC/FLATRES, le 21 février

Marie, Thérèse CRENN/LE BRUN, le 26 mars

Marcel CRISTIEN, le 3 avril

Denise GUILLORE/DAGORN, le 22 mai

Xavier GUYADER, le 24 juin

Marie, Louise LESLÉ/MONTFORT, le 4 juillet

Georges TRAOUEN, le 31 juillet

Jeannine PRAT/CHRISTIEN, le 20 octobre

Armand GUILLORE, le 14 décembre

Louissette PRAT/PÉRON, le 27 décembre

Infos en bref

Éclairage public : les horaires

Afin de réduire la consommation d'énergie, et par là même les émissions de gaz à effet de serre, l'éclairage public est désormais limité à des horaires bien définis : allumage à 6h et extinction à 22h30, du dimanche au vendredi ; allumage à 6h et extinction à 1h le samedi.

Recensement à partir du 20 janvier

À partir du 20 janvier, une nouvelle session de recensement de la population est lancée sur la commune. En savoir plus : le-recensement-et-moi.fr.

Nouveaux tarifs communaux

Un certain nombre de tarifs communaux ont été votés à l'occasion du conseil municipal du 3 décembre dernier :

• Location de locaux communaux

(mise à disposition gratuite pour les associations thuriennes) :

- 171,49 € la salle communale (306 € de caution)
- 58,95 € la maison des associations

• Location de matériel (mise à disposition gratuite pour les associations thuriennes) :

- Tables (plateau, tréteaux et 2 bancs) : 4,08 € par jour (sono gratuite, uniquement pour les associations thuriennes)

• Cantine scolaire : 2,51 € le repas (enfant), 4,91 € (adulte)

• Garderie municipale (matin ou soir) : 0,71 €

• Photocopie : 0,30 € l'unité

• Médiathèque (abonnement annuel) :

- 10 € par adulte
- gratuit pour les moins de 25 ans, les associations, les institutions et assistantes maternelles de la commune
- caution pour prêt liseuse : 90 €
- vacancier : 5 € pour deux mois (100 € de caution)

• Columbarium :

- droit initial d'occupation d'une case : 499,90 €
- concession 15 ans : 50 €
- concession 30 ans : 99,95 €

• Cimetière :

- concession 15 ans : 27,12 €/m²
- concession 30 ans : 54,52 €/m²
- creusement de fosse : 95,17 €
- ouverture de caveau : 51,79 €
- ouverture d'urne : 50 €
- occupation du caveau communal : 7,83 € le mois
- vacation funéraire : 25 €
- cession de caveau d'occasion : 306 € la place

• Jardin du souvenir :

- inscription sur stèle pour 15 ans : 50 €
- inscription sur stèle pour 30 ans : 62,49 €

L'actualité de



Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh

Scolaires

SOYEZ VISIBLES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le port du gilet jaune est obligatoire pour les moins de 18 ans empruntant le réseau de transport local et intercommunal en période scolaire, entre le domicile et l'établissement scolaire. Des sanctions peuvent être prises en cas de non respect de cette règle de sécurité.

Les gilets sont à retirer à l'agence commerciale à la gare de Quimperlé.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 31 JANVIER AU 10 MARS

Une enquête publique unique, notamment sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), aura lieu du lundi 31 janvier au jeudi 10 mars 2022 à Quimperlé Communauté et dans différentes mairies du territoire.

Les dossiers sont consultables dans huit lieux d'enquête, dans les locaux de Quimperlé Communauté à Quimperlé, et dans les mairies de Bannalec, Clohars-Carnoët, Locunolé, Moëlan-sur-Mer, Rédéné, Riec-sur-Bélon et de Scaër.

Tout savoir : <https://www.quimperle-communaute.bzh/actualite/enquete-publique-unique-sur-le-projet-de-plui/>

CHANGEMENT DE JOURS D'OUVERTURE DANS LES DÉCHÈTERIES

Depuis le 1^{er} janvier, la déchèterie de Quimperlé est ouverte 6 jours par semaine en été, 5 jours par semaine en hiver (avec fermeture le lundi, en plus du dimanche), celle de Moëlan-sur-Mer 5 jours par semaine en été (fermeture les lundi et dimanche) et 4 jours par semaine en hiver (fermeture les lundi et jeudi), celle de Scaër 4 jours par semaine en été (fermeture les lundi et mercredi) et 3 jours par semaine en hiver (fermeture les lundi, mercredi et vendredi), et enfin celle de Locunolé 3 jours par semaine (fermeture les lundi, mardi et jeudi).

Les horaires eux ne changent pas : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 en hiver (de novembre à mars) et de 9h à 12h et de 13h30 à 18h en été (d'avril à octobre).

Attention, l'accès n'est plus possible les dernières 10 minutes avant la fermeture.

Liste des associations

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

LE FUR Franck • 02 98 35 42 39

AMICALE DU 3^{ÈME} AGE

PAC Marceline • 02 98 35 45 70

AMICALE LAÏQUE

BOUVIER Sébastien • 06 25 58 28 80

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LE GOC Romain • 06 74 21 25 41

COMITÉ DE JUMELAGE

SEVENNEC Anne-Marie • 02 98 39 80 18

COMITÉ PAROISSIAL

DUCLOS Marie-Renée • 02 98 39 54 37

CUMA

LAURANS Benoit • 06 85 18 15 45

DIGOR'N NOR

BELLIQUOX Valérie • 02 98 39 82 67

PAS PAR HAZ'ART

LE GALL Fabienne • 02 98 35 14 26

UNC-AFN-FFI + ACPG

CHRISTIEN Jean • 02 98 39 94 79

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LAURANS Benoit • 06 85 18 15 45

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

LE NAOUR Nicolas • 02 98 39 56 15

COMITÉ DES FÊTES

POIRIER Stéphane • 06 81 33 95 01

UNION SPORTIVE

LOUVET Guillaume • 06 24 05 37 94

HENTOU COZ SANT TURIAN (ENTRETIEN DES VIEUX CHEMINS)

LE CUNFF Jérôme • 02 98 71 56 31

L'ATELIER DU CHAT QUI TOMBE

BACK Maurane • 02 98 35 45 57

GROUPEMENT DES COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS

FOSSARD Pascal et JAULNEAU Cédric
02 98 35 45 70

JARDINS SOLIDAIRES DE KERBELLEC

02 98 35 42 28

www.jardinssolidairesdekerbellec.org

ABBC (CAMPINGS CARS)

NICOLAS Jean • 02 98 35 41 31

REFUGE DE PONYTOPIA

DANTEC Jessica • 06 95 01 00 82

L'année 2021 en chiffres

Population au 1^{er} janvier 2022 : 1053 habitants

Urbanisme :

- 6 permis de construire accordés pour 11 demandes déposées
- 9 déclarations préalables accordées pour 13 demandes déposées
- 52 certificats d'urbanisme d'information (ventes de biens)
- 13 certificats d'urbanisme opérationnel (demande si un projet est réalisable).

Hommage

ARMAND GUILLORÉ, AU SERVICE DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS

Armand Guilloré, ancien élu de 1983 à 2008, ancien président du club de football, est décédé en fin d'année passée. Né en juillet 1939 au village du Cleuziou, il résidait dans le bourg. Après une scolarité à l'école communale, il avait suivi une formation d'ajusteur à Landerneau avant d'aller travailler aux chantiers de la Perrière, à Lorient. Le service militaire le conduit pendant deux ans en Algérie, alors en guerre. À son retour, il s'installe à Paris pour travailler à l'usine Renault. Il y rencontre Monique qui deviendra son épouse

et de cette union naîtra leur unique fille, Florence. Dans les années 1960, il était revenu à Saint-Thurien pour travailler d'abord à l'usine de Loge Coucou, à Lanvéneven, puis chez Isoebox, à Bannalec.

Passionné de foot, Armand avait signé sa première licence en 1956 au sein du club local, avant d'en devenir le vice-président en 1970 puis le président de 1975 à 1981. Cet engagement associatif précède son entrée au conseil municipal où il a été élu de 1983 à 2008, et son implication au sein du CCAS depuis 1983. Sur le plan associatif, il était le trésorier de l'association des Jardins solidaires de Kerbellec depuis 1998 et secrétaire de l'association locale des anciens combattants. Il était aussi membre du comité de jumelage.



Calendrier des animations

JANVIER

Mercredi 19 : AG et bal du 3^{ème} âge (si l'épidémie le permet)

Samedi 22 : AG et galette du Comité de jumelage

Samedi 29 : Festival Taol Kurun

FÉVRIER

Jeudi 3 : AG de l'association des artisans et commerçants

Samedi 5 : Soirée bœuf-bourguignon du Comité de jumelage

Mercredi 16 : Goûter dansant du 3^{ème} âge

MARS

Samedi 5 : Carnaval organisé par l'Amicale laïque

Mercredi 16 : Goûter dansant du 3^{ème} âge

Dimanche 20 : Bourse aux vinyles et BD organisée par l'association des artisans et commerçants

ET AUSSI...

Marche Hentou Coz le 3^{ème} samedi de chaque mois

Petit marché et puces le 2^{ème} dimanche du mois, de mars à octobre